



HAUTE-VIENNE TOURISME
COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA HAUTE-VIENNE



PLACE DE MARCHE

Convention annuelle

Un outil proposé par Haute-Vienne Tourisme

CONVENTION ANNUELLE

ENTRE LES ABONNES ELLOHA ET HAUTE-VIENNE TOURISME

Engagement de l'abonné :

- avoir engagé une démarche de qualification et/ou de classement,
- posséder un accès à internet et une adresse e-mail,
- suivre sa messagerie en temps réel ou à minima 2 fois par jour,
- définir des périodes de vente et des tarifs par prestations,
- définir et fournir par écrit des tarifs par prestations,
- disposer de conditions générales ou particulières de vente,
- tenir à jour ses plannings (toute l'année),
- équiper son site Internet avec les modules Elloha (moteurs de recherches, bouton, calendrier),
- mettre les modules web Elloha sur son site Internet dans le mois qui suit la formation initiale,
- prendre et financer l'abonnement mensuel (selon la formule choisie) auprès de la société Elloha.

Engagement de Haute-Vienne Tourisme :

- informer, sensibiliser et former à la vente en ligne avec l'outil Elloha,
- aider à la définition du ou des produits (écriture de contenus, étude de positionnement, analyse des tarifs et de la concurrence),
- fournir un support d'une demi-journée post formation (support Elloha en complément),
- accompagner à l'installation des modules web sur le site du prestataire,
- diffusion des prestations de l'abonné sur le site de Haute-Vienne Tourisme,
- recherche de diffusion des prestations de l'abonné sur des sites web partenaires,
- fournir une application Kiosk (tablette) pour diffuser les offres en temps réel,
- fournir une application mobile pour gérer les contrats et les arrivées.

A Limoges, le

Signature de l'abonné

A Limoges, le

Signature du directeur de Haute-Vienne
Tourisme